

Le défi des sociétés vieillissantes

Le premier vrai débat en France sur les sociétés vieillissantes sera celui sur la dépendance. Il est très important, car il porte à la fois sur les mécanismes de solidarité intergénérationnelle et sur les conditions de financement de celle-ci. Il est aussi exemplaire, car il nous parle de l'évolution de la protection sociale et des nouvelles contraintes de gestion d'une société telle que la nôtre dans les toutes prochaines années. Mais il ne parle que de l'un des aspects du sujet. En fait, bien d'autres débats vont apparaître, comme ce fut le cas lors du Forum de la chaire Transition économique, Transition démographique à Dauphine. Le plus évident, c'est celui du marché de l'emploi. On le sait, la France a aujourd'hui l'un des taux

LA CHRONIQUE DU CERCLE DES ÉCONOMISTES
PAR JEAN-HERVÉ LORENZI

Nos économies sont condamnées à repousser les frontières de la productivité. Car le défi des pays industrialisés est de continuer à créer de la richesse avec une population active quasi stagnante ou décroissante.

la productivité. Car le défi des pays industrialisés est de continuer à créer de la richesse avec une population active quasi stagnante ou décroissante, à financer la croissance avec un capital productif dont l'évolution est incertaine - tant pour ce qui est de l'épargne que du capital humain.

Nos sociétés vieillissantes sont également condamnées à repenser les solidarités. L'allongement de l'espérance de vie crée un quatrième âge et permet la coexistence de plus de quatre générations. Mais ce progrès nous oblige à réinterroger le partage des dépenses sociales et à redéfinir le rôle de l'Etat en tant que pourvoyeur de bien-être. Les conflits intergénérationnels à venir seront d'un nouveau type : ils mettront en jeu les solidarités familiales, la cohésion nationale en faisant reposer tout le poids de l'allongement de l'espérance de vie sur les jeunes actifs. Ce qui est alors en jeu, ce sont les fondements égalitaires de notre système de protection sociale : fondé à l'origine sur l'archétype de l'homme moyen qui répondait aux exigences standards d'un appareil productif de masse, il doit aujourd'hui prendre en compte des parcours de vie plus hétérogènes, moins linéaires et une espérance de vie aux grands âges incertaine. Le départ des baby-boomers à la retraite transforme en urgence une évolution de long terme : réformer devient un impératif.

Demeure le problème du financement de ces politiques, dans le cadre budgétaire que l'on connaît. En matière de dépenses sociales, les plus de 60 ans captent aujourd'hui près de 20 % du PIB. En 2030, ils risquent d'en consommer près de 30 %. Peut-on se permettre d'investir autant dans des dépenses passives alors que le gain annuel de productivité de 1,2 % que nous grappillons difficilement est déjà pour une grande part totalement dédié à la vieillesse ? Car les difficultés de financement des sociétés vieillissantes sont doubles. Il leur faut assurer le financement du risque vieillesse, notamment par la formation d'une épargne longue, et en même temps celui des investissements productifs, afin de gagner les points de productivité qui nous manquent, donc la croissance absolument nécessaire pour maintenir la cohésion sociale.

Jean-Hervé Lorenzi est président du Cercle des économistes

d'emploi des seniors les plus faibles d'Europe, avec 39 % des 55-64 ans en activité, très loin derrière la moyenne européenne, 46 %. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, le constat est similaire, le taux d'emploi des moins de 25 ans était de 32 % fin 2008, contre 38 % dans l'Union européenne et 52 % au Royaume-Uni.

Les jeunes comme les seniors doivent évidemment faire l'objet d'actions spécifiques. Mais les politiques qui viseraient uniquement à augmenter leur taux d'emploi ne suffiront pas. A court terme, ces politiques risquent de peser négativement sur notre productivité. Les seniors sont en moyenne moins productifs et moins qualifiés que la population active, mais restent peut-être plus productifs que les jeunes actifs de moins de 30 ans. La faute au temps - obsolescence du capital humain, déficit de formation continue, peu d'opportunités de reconversion et de seconde carrière.

De même, le système éducatif français est à la traîne : il ne parvient à former que 41 % de diplômés de l'enseignement supérieur et plus de 17 % de la jeunesse française quitte le système éducatif sans diplôme. Les diplômés des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs ne représentent quant à eux que 4 % d'une génération. Ainsi, si la taille de la génération des 16-24 ans, qui entre aujourd'hui sur le marché du travail, est presque équivalente à celle qui part en retraite, 60 % des jeunes seulement sont suffisamment formés pour remplacer les générations sortantes. Et la politique de formation continue n'est pas à la hauteur de nos ambitions.

En fait, nos économies vieillissantes sont condamnées à repousser les frontières de

LIVRES

Le monde comme il sera en 2030

L'année 2030 est la nouvelle ligne d'horizon des prospectivistes. Trois ouvrages nous dessinent le monde de demain.

La prospective reste un exercice à haut risque mais souvent passionnant. Voici une série d'ouvrages qui, tous, se sont fixé le même horizon : celui de 2030. De quoi ce demain bien prochain sera-t-il fait ?

LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA PUISSANCE

Pour son vingtième anniversaire, l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) a choisi de se projeter dans vingt ans. Réunissant des plumes expertes (dont Alain Juppé et Hubert Védrine), la revue de ce think tank français fait le point sur les changements à venir. Se dessine, à travers les analyses et les options, un monde où l'Occident n'a plus le monopole de la puissance et où les désaccords sur le développement et l'environnement vont grandissant. Les spécialistes plaident pour du recul, de l'imagination dans un univers épris aujourd'hui de vitesse. On peut extraire des différents textes une volonté de relancer l'Europe, d'aller vers des sociétés plus sobres et d'en finir avec un certain préchi-précha moralisateur. Plus que les préconisations ce sont les observations qui comptent. Le monde de 2030 et, d'abord, le chemin qui y conduit, sont menaçants. Les questions migratoires (gestion des flux mais aussi, voire surtout, des stocks) sont devant nous. 25.000 milliards de dollars sont à consacrer, sur deux décennies, aux infrastructures d'offre d'énergie. Si le pire n'est pas nécessairement le plus probable, le criminologue Alain Bauer (qui espère que l'on sourira, dans deux décennies, à la lecture de son papier) envisage, lui, le scénario sombre, avec des organisations criminelles plus riches que jamais, face à des Etats effacés.

UN MONDE PLUS RICHE

Nicolas Tenzer, qui explore la planète depuis des années dans une perspective d'analyse stratégique, ne croit pas à la disparition des Etats. Il voit plutôt une reconfiguration générale, toujours à cet horizon 2030, avec un monde à la fois plus intelligent, plus hiérarchisé et plus dispersé. Plus riche aussi - c'est là une dimension fondamentale, souvent oubliée - et toujours déséquilibrée, la planète sera théâtre de risques et de conflits, sans que l'apocalypse globale soit vraiment probable, sans crise énergétique majeure non plus. Tenzer souligne une stabilisation possible du monde, mais sans s'appuyer sur les institutions actuellement en place. Il relève que ce sont les peuples, les Etats et leurs élites qui conduiront les transformations, vers une Europe plus effacée mais plus intégrée, avec des Etats-Unis toujours au premier plan.



QUEL MONDE EN 2030 ?
de Pascal Boniface (dir.)

« La revue internationale et stratégique », IRIS, n° 80, hiver 2010, 20 €.

LE MONDE À L'HORIZON 2030
de Nicolas Tenzer.

Paris, Perrin, 2011, 302 pages, 21 €.

2033, ATLAS DES FUTURS DU MONDE
de Virginie Raisson.

Paris, Robert Laffont, 2010, 200 pages, 30 €.

LA CHINE DEVANT LES ÉTATS-UNIS

Dans un formidable ouvrage, au format paysage, Virginie Raisson nous offre un bel atlas, nourri de données et de représentations graphiques (cartes, radars, diagrammes) tout à fait originales et saisissantes. Appuyées sur des projections statistiques puisées aux meilleures sources, les trois parties de ce document de référence nous présentent une Chine passée économiquement devant les Etats-Unis, un Japon (avec 10 % d'habitants en moins) derrière l'Inde, une Russie rattrapée par le Brésil. Plus de 8 milliards d'humains peupleront la Terre (dont 2 dans des bidonvilles, et 20 % en Afrique). L'âge médian sera, en 2030, de 34 ans contre 29 en 2010. Baby-krach et mamy-boom vont bouleverser une Europe qui demeurera disparate. La malnutrition



pourrait sensiblement décroître (de 900 millions à 500 millions d'individus). D'autres modes de croissance sont, selon l'auteur, souhaitables. Autant le dire tout net : la lecture est passionnante et fascinante, des tableaux généraux aux traitements particuliers réservés au Québec, à l'Égypte, aux transferts financiers, aux villes, aux usages de l'eau ou encore aux terres arables. Pour finir, on goûtera les 24 événements de politique-fiction envisagés pour la seule année 2033.

Les amateurs de l'exercice prospectif continueront leur voyage avec la livraison du rapport « Vigie 2011 », sous la direction de François de Jouvenel (pour Futuribles), établissant quatre scénarios sur la France à l'horizon 2030 (www.futuribles.com).

JULIEN DAMON PROFESSEUR ASSOCIÉ À SCIENCES PO (MASTER URBANISME)

LA REVUE DU JOUR

Indispensables commémorations



Le propos. Pour commencer l'année, « Esprit » a choisi d'ouvrir ses pages aux philosophes Christophe Bouton et Jean-Claude Monod pour dire en quoi, après les grandes guerres du XX^e siècle (60 millions de morts pour les deux guerres mondiales), la mémoire collective des peuples a profondément changé. Habitues à glorifier des héros individuels, les nations ont dû apprendre à célébrer des contingents entiers d'êtres humains pour qui, jusque-là, la mort comptait comme un événement singulier. En attestent les multiples plaques commémoratives au coin des rues ou les monuments sur les places de villages. Reste que ce rapport au passé s'est trouvé souvent politisé et instrumentalisé par les Etats. Certains pays en abusent encore, comme la Russie, qui centre ses commémorations sur la « fête de la victoire » ou le trio Japon-Chine-Corée, ennemis toujours irréconciliés.

L'intérêt. Ce débat a le mérite d'éclairer sous un jour nouveau notre fameuse « identité nationale ». André Kaspi, dans la commission qu'il avait dirigée en 2008, sur la modernisation des commémorations, prônait déjà une simplification afin de ne pas donner prise aux particularismes des communautés. Les auteurs pensent au contraire que multiplier sur un même territoire les façons de commémorer ne nuisent pas à la cohésion nationale. Selon eux, l'individuation de la mémoire doit au contraire reprendre ses droits.

La citation. « Rien n'empêche de considérer qu'une communauté nationale n'affirme jamais autant son unité qu'en prenant à sa charge (celle de tous), l'hommage qu'elle rend à une des communautés qui la composent », écrit Marc Crépon, directeur de recherche au CNRS. J.-M. CO.

« Esprit », janvier 2011, numéro 1101, 207 pages, 24 euros.

N'ayez pas peur

Jean de Kervasdoué instruit, à charge, le procès du principe de précaution

Toute dimension religieuse mise à part - et toute proportion gardée -, la célèbre exhortation aux Chrétiens tirée de l'Évangile de Saint Matthieu, lancée aux jeunes en 2004 par le Pape Jean-Paul II, résume assez bien le sens du dernier livre de l'économiste Jean de Kervasdoué, « La peur est au-dessus de nos moyens ». Le propos est, d'ailleurs, sensiblement identique à celui du précédent ouvrage, paru en 2007, chez le même éditeur, « Les prêcheurs de l'apocalypse », sous-titré « Pour en finir avec les délirios écologiques et sanitaires ». Lorsque l'icône Kervasdoué est édité chez Plon, il faut prêter attention au sous-titre car il révèle sa véritable intention. Cette fois, le professeur au Conservatoire national des arts et métiers, veut « en finir avec le principe de précaution ». Cela fait l'intérêt et la limite de ce livre qui est d'abord un essai sur nos peurs collectives souvent infondées (« on va manquer d'eau »), les moyens parfois ridicules de les conjurer (la viticulture « bio », pourtant abondante utilisatrice de cuivre).

Solides arguments scientifiques à l'appui, s'appuyant sur de nombreuses



LA PEUR EST AU-DESSUS DE NOS MOYENS
par Jean de Kervasdoué

Plon, 236 pages, 19 euros

L'EXTRAIT « Le principe de précaution serait interdit si on l'appliquait à lui-même, tant il est dangereux. »

L'AUTEUR Economiste, ancien directeur des Hôpitaux, Jean de Kervasdoué est professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

sources, Jean de Kervasdoué démonte une à une ces grandes frousses inspirées par les nouvelles technologies. « Pas plus qu'il n'a été démontré que des lignes à haute tension sont la cause de problèmes pathologiques dans certains élevages, il n'a été possible de trouver un lien entre une hypersensibilité déclarée aux ondes électromagnétiques et l'émission d'ondes », écrit-il. Mesuré, son soutien aux OGM ne tourne pas au procès de l'écologie mais de l'obscurantisme écologique. Le mérite de Jean de Kervasdoué est de défendre la « République des savants » contre la « République des usagers ». En ce sens, son livre est tout sauf populiste.

son d'ondes », écrit-il. Mesuré, son soutien aux OGM ne tourne pas au procès de l'écologie mais de l'obscurantisme écologique. Le mérite de Jean de Kervasdoué est de défendre la « République des savants » contre la « République des usagers ». En ce sens, son livre est tout sauf populiste.

Son tort est d'en tirer parti pour faire le procès, populaire celui-là, du principe de précaution. Tel qu'il est précisément défini dans notre droit (avec valeur constitutionnelle depuis 2005) et rappelé dans un chapitre rigoureux mais tardif, ce n'est pas lui qui est en cause. L'affaire du Mediator est d'ailleurs venue rappeler combien était essentielle l'obligation de prendre des précautions proportionnées face à des risques potentiellement graves, fussent-ils mal identifiés. Ce qui est en cause, c'est à la fois la jurisprudence de ce principe de précaution, l'application excessive qu'en font les juges. Et surtout, notre aversion générale au risque de toute nature. L'amalgame est regrettable.

JEAN-FRANÇOIS PÉCRESSE